

[Texte]

presence of the chairman as a member to form that quorum because the chairman could be inhibited that evening; could not be present; could be held up. Then the practicality of that motion would be seriously damaged. There is more to it than just practicality. The motion that is before us includes the chairman as I understand it. Now it is not very practical to insist on the presence of the chairman for the reasons given by members opposite that perhaps that evening the opposition could not show up. The chairman may not be able to show up.

So it is not just a matter of practicality. Obviously there is a recognition of the importance of the presence of the chairman; otherwise he would not be spelled out in the motion, but it is very impractical, I submit to you, to insist that the chairman be present because he may—God forbid—have fallen on the ice and not be able to be here. So the motion is not a matter of practicality I submit to you sir; it is a recognition of certain basic elements in our institution: the importance of the chairman, the importance of the government members and, last but not least, sir, the importance of the opposition members. This is why we insist, and I am sure this is why members on the government side would insist if their roles were reversed. It all flows from the Chamber and the composition there, to every activity here, even in miniature as it is the case of this little item we are trying to struggle with.

So, Mr. Chairman, I respectfully submit to you that this is not just a practical motion and I hope to have made that case.

The Chairman: I am in the hands of the committee, but I think you have brought forward a good point Mr. Caccia. As the elected chairman, I want to see the committee function in a proper way and in a way that it has traditionally functioned. You have brought forward a very good question. I hope to remain in good health and be here all the time, but one never knows. I do believe that your point is something that we should consider, but I am in the hands of the committee and I have a motion before me which I must deal with unless otherwise stated by the committee.

Mr. Holtmann: Mr. Chairman, it would seem to me that we have a vice-chairman as well and whenever the chairman is not available, the vice-chairman automatically sits in. I think the motion reads the chairman, not necessarily you, sir, but whoever is in the position to chairing the meeting. Do I stand to be corrected on that?

The Chairman: Yes I must say that as I reread the motion it is very specific in saying "the chairman". I think if I were to rule on that motion, I would have to say that I would have to be present. That is something the committee may well want to consider before we deal with the motion.

Mr. Caccia: It is in that spirit that I submit to you there is more to it than just practicality.

The Chairman: Mr. Fretz.

Mr. Fretz: Well with that consideration, Mr. Chairman, it certainly was not my intent in my motion to preclude the vice-chairman from chairing the meeting on occasion. I have not had a chance to discuss that with you but . . .

[Traduction]

pratique car il pourrait ne pas pouvoir venir ce soir-là, pourrait être retenu ailleurs. Alors cette motion ne serait pas très pratique. Et cela dépasse même ce cadre-ci. La motion qui nous est présentée comprend le président, si je la comprends bien. Or il n'est pas très pratique d'insister sur la présence du président pour les raisons que vous ont données les députés de l'autre côté, à savoir que ce soir-là, les députés de l'opposition pourraient ne pas pouvoir venir. Il se peut que le président soit retenu ailleurs.

Il ne s'agit donc pas d'une simple question d'arrangement pratique. Il est évident qu'il faut reconnaître la présence importante du président; autrement, il ne figurerait pas expressément dans cette motion, mais il est très peu pratique d'insister sur sa présence car il peut avoir glissé sur la glace et ne pas pouvoir venir. Donc, sauf le respect que je vous dois, cette motion n'est pas pratique; elle reconnaît certains éléments fondamentaux de notre institution, à savoir, l'importance du président, l'importance des membres de la majorité et celle des membres de l'opposition. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur ce fait, et je suis persuadé que la majorité insisterait tout autant là-dessus si les rôles étaient renversés. Tout cela est dû évidemment à la composition de la Chambre, à ses activités, même si elles sont reproduites ici en miniature.

Alors, monsieur le président, je vous dis que cette motion n'est pas pratique et j'espère que j'ai fait valoir mon point de vue.

Le président: Je suis entre les mains du Comité, mais votre point est à retenir, monsieur Caccia. En ma qualité de président élu, je voudrais que ce Comité fonctionne bien comme cela a toujours été le cas. Le point que vous avez soulevé était excellent. J'espère conserver ma santé et être présent à toutes les réunions, mais on ne sait jamais. Je pense sincèrement que nous devrions étudier ce que vous avez dit, mais je suis à la disposition du Comité et j'ai entre les mains une motion sur laquelle nous devons nous prononcer à moins que le Comité n'en décide autrement.

M. Holtmann: Monsieur le président, un vice-président a été élu et il me semble que lorsque le président ne peut se rendre à une réunion, le vice-président prend sa place d'office. La motion parle de président, qui n'est pas nécessairement vous-même, monsieur, mais quiconque assure la présidence de la réunion. Ai-je tort?

Le président: Oui, je dois dire qu'en relisant la motion, il y est bien précisé qu'il s'agit du «président». Si je devais prendre une décision à cet égard, je dirais que je devrais être présent. Le Comité devrait peut-être en discuter avant que nous ne nous penchions sur cette motion.

M. Caccia: C'est la raison pour laquelle je vous dis qu'il ne s'agit pas d'une simple question d'arrangement pratique.

Le président: Monsieur Fretz.

M. Fretz: Cela dit, monsieur le président, lorsque j'ai présenté ma motion, je n'avais certainement pas l'intention d'empêcher le vice-président de présider des séances de temps à autre. Je n'ai pas eu l'occasion d'en discuter avec vous, mais . . .